

U²⁰¹⁹NSS

**REGLEMENT VOILE
2018-2019**

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Actualisé le 10 juillet 2018

UNSS AIR

PNDSS 2016 2020

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ





SOMMAIRE

LE REGLEMENT UNSS EN VOILE	page 1
1. Les Instructions de Course (IC) :	pages 5-12
2. Les formules de courses en championnats UNSS :	pages 13-16
a) Formules de courses en planche à voile (PAV)	page 13
b) Formules de courses en voile collège :	pages 14-18
c) Formules de courses en voile lycée :	pages 19-21
3. Les formules de courses en championnats Sport Partagé Collèges	pages 21-22

1. LES INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- Les instructions de course UNSS sont communes aux trois championnats :
 - **Planche à voile, BIC 293**
 - **Voile collèges** (Optimist, Open Bic, Catamaran, RS FEVA, etc),
 - **Sport partagé, Hansa 303**
 - **Voile lycées** (sur Habitable FC8, J80, 7.5 etc).

Les instructions de Course viennent en complément de la réglementation de l'UNSS.

Elles seront complétées sur le lieu de l'épreuve pour préciser leur mise en œuvre par un briefing à l'attention des concurrents et de leurs accompagnateurs.

Les informations données au moment des briefings sont des informations officielles qui peuvent modifier les IC. La présence obligatoire du jeune coach permettra de diffuser les infos qui pourront être notées sur le tableau officiel.

Aucun incident jugé sur l'eau ne pourra donner lieu à une réclamation d'un concurrent.

Aucune décision d'application de la règle du « Yacht Lésé » ne pourra être prise une fois le concurrent concerné retourné à terre.

REGLES FONDAMENTALES :

- A) Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à tout bateau en danger.**
- B) Vous, participant ou accompagnateur devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité le plus rapidement possible et en vous maintenant à l'écart si vous réalisez que vous avez enfreint une règle.**
- C) Vous devez éviter toute collision avec un autre bateau.**

L'arbitrage semi direct sur l'eau sera effectué par des jeunes arbitres et les jurys.

Les instructions de course concernent essentiellement la réglementation des épreuves ; pour ce qui est des fautes " non sportives ", il conviendra de se référer au règlement intérieur de l'UNSS.

Les équipes ont 15 Mn pour vérifier leurs points et classement après l'inscription au tableau et l'affichage des résultats de la dernière course effectuée

I – LES REGLES

1.1 Les règles telles que définies dans les règles de course à la Voile 2017-2020.

1.2 Le règlement fédéral UNSS 2016-2020.

1.3 L'annexe P s'appliquera pour juger les infractions à la règle 42 (Propulsion). La règle P2.3 sera remplacée par la P2.2 (disqualification) ou uniquement P2.1 appliquée (720) quel que soit le nombre de fois pris.

II - INFORMATION AUX CONCURRENTS

Toutes les notifications aux concurrents et les éventuelles modifications des instructions de course ou avenants, seront affichées sur les divers tableaux d'information réservés à cet effet :

- ◆ un tableau au secrétariat à terre
- ◆ un tableau sur la plage ou à quai

Toute modification des instructions de course ou de formule de course sera communiquée lors de chaque **briefing aux concurrents** et/ou affichée au tableau officiel d'information par l'organisateur.

III - PROCEDURES DE DEPART

H - 5 Mn :	signal d'avertissement	Pavillon de série	+ signal sonore
H - 4 Mn :	signal préparatoire	Pavillon P, I, U ou Noir	+ signal sonore
H - 1 Mn :	dernière minute	Pavillon P ou I, U ou noir amené	+ signal sonore
	long.		
H : top :	signal de départ	Pavillon de série amené	+ signal sonore.

III.1 Toute embarcation qui n'aura pas franchi la ligne de départ **4 minutes** après son signal de départ - sera considérée comme non-partante (DNS). Ce temps pourra être modifié par Annexe ou lors d'un briefing.

III.2 Ligne de départ : sauf définition contraire donnée au briefing, les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par un mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course (à l'extrémité tribord) et le côté parcours de la marque de départ (à l'extrémité bâbord) dont la forme et la couleur seront précisées au briefing d'avant course ou le mat arborant un pavillon orange sur un bateau viseur).

IV – RAPPELS

Rappel individuel (RCV 29.1) :

Si une ou plusieurs embarcation(s), identifiée(s), partent prématurément, le **pavillon X** sera hissé appuyé d'un signal sonore.

Il sera affalé dès que le ou les " fautifs " seront revenus du côté pré-départ mais **pas plus de 4 minutes** après le signal de départ ou temps défini par annexe ou briefing.

Lors des courses courues sous forme de relais, le ou les " fautifs " seront avertis dès que possible par un arbitre posté à proximité de la ligne de départ, en liaison radio avec le bateau comité.

Les embarcations ainsi informées devront alors revenir du côté pré-départ par une extrémité, sous peine de disqualification. **Application de la règle 29.1 et de la règle 30.1 des R.C.V.**

Lors des courses validées sur des parcours mouillés en symétrie, ce retour sur la ligne devra impérativement se faire à une extrémité de l'ensemble de la ligne de départ.

Rappel général (RCV 29.2) :

Une flamme jaune et bleue (**1° substitut**) sera hissée, appuyée de **deux signaux sonores** et une nouvelle procédure démarrera au moins **une minute après** l'affalé du 1^{er} substitut.

Après un ou plusieurs rappels généraux, le comité de course pourra appliquer la règle du pavillon U (RCV 30.3) ou du pavillon noir (RCV 30.4).

V - TEMPS LIMITE POUR FINIR

Le temps limite pour finir après l'arrivée du premier ayant effectué le parcours et fini sera annoncé lors du briefing des concurrents.

Toute embarcation arrivant après ce temps limite sera enregistrée comme n'ayant pas fini (**DNF**) et marquera **le nombre de points du dernier** à avoir franchi la ligne dans les temps, **+ 1 point**. Cependant, ce nombre de points ne pourra pas être supérieur à celui obtenu par un coureur ayant abandonné au cours de cette course.

Lors de la formule relais, les places des concurrents seront notées par un bateau jury remontant le parcours à l'envers. Ces places seront majorées d'un point et affectées à chacun des concurrents.

VI – RÉCLAMATION ET PENALITES

Organisation de l'arbitrage semi direct :

Le jury voit une faute sur l'eau, il hisse son pavillon rouge avec un signal sonore, sans indiquer qui a fait une faute. Si le bateau fautif reconnaît de suite sa faute, il effectue immédiatement après une pénalité de sa propre initiative (il fait signe au jury qu'il va la faire) sans gêner les autres bateaux.

Si personne ne fait de pénalité, le jury désignera le coureur fautif en pointant vers lui le pavillon rouge avec un signal sonore et en hélant son numéro. Dans ce cas, le fautif effectue immédiatement la pénalité infligée par le jury sans gêner les autres.

Il n'y aura pas de réclamation à terre, sauf en cas de dommage ou de blessure dans quel cas le bateau fautif sera disqualifié pour la course.

Pénalités à l'initiative du coureur

OPTIMIST, RS FEVA, HANSA ET HABITABLE :

Un tour : un virement et un empannage, voile et flotteur lorsqu'un concurrent fautif répare sa faute de sa propre initiative ou sur demande du réclamant, et sans intervention de l'arbitre.

P à V :

Un tour : un virement et un empannage, voile ou flotteur lorsqu'un concurrent fautif répare sa faute de sa propre initiative ou sur demande du réclamant, et sans intervention de l'arbitre.

CATAMARAN :

Un empannage si je suis au louvoyage, **un virement** si je suis au portant lorsqu'un concurrent fautif répare sa faute de sa propre initiative ou sur demande du réclamant, et sans intervention de l'arbitre.

**Pénalités infligées par le jury ou infraction à la règle 42 propulsion (avec pavillon jaune)
OPTIMIST, RS FEVA, HANSA ET HABITABLE :**

Deux tours : deux virements et deux empannages, voile et flotteur lorsque l'arbitre est obligé d'intervenir auprès du fautif pour lui faire réparer sa faute.

P à V :

Deux tours : deux virements et deux empannages, voile ou flotteur lorsque l'arbitre est obligé d'intervenir auprès du fautif pour lui faire réparer sa faute.

CATAMARAN :

Un tour : un virement et un empannage, voile et flotteur lorsque l'arbitre est obligé d'intervenir auprès du fautif pour lui faire réparer sa faute.

DISQUALIFICATION : lorsque le concurrent ne répare pas sa faute après demande de l'arbitre ou que la faute a créé un dommage sur l'autre bateau ou une blessure.

Ces réparations devront se faire **dès que possible après l'incident** (RCV 44) : c'est à dire que le concurrent fautif exécute cette réparation immédiatement après s'être écarté de suite des autres bateaux pour ne pas les gêner.

Par contre, s'il se trouve au milieu d'un groupe de bateaux, il devra tout d'abord signaler au jury qu'il va réparer et mettre en évidence cette volonté de réparation en s'écartant, freinant, immédiatement du groupe dans lequel il se trouve.

VI BIS - MATERIEL, BRIS DE MATERIEL, DEMANDE DE REPARATION :

Lorsque le matériel est fourni par l'organisation.

Toute modification du matériel mis à disposition (configuration – accastillage) à l'exception des pennons est strictement interdite sauf adaptation ponctuelle pour le sport partagé et validée par le comité de course.

En cas d'infraction, l'embarcation sera disqualifiée sur la course pendant laquelle l'infraction a été constatée.

Une avarie de matériel devra être signalée immédiatement à un arbitre, conformément à la règle D5.

Il est important de signaler l'incident le plus rapidement possible au bateau officiel le plus proche afin que celui-ci puisse juger de la validité de la déclaration et en informer le PC course. Une éventuelle réparation pourra être appliquée.

VII – PAVILLONNERIE EN MER

- ❖ Pavillon **vert** : concerne le rond tribord
- ❖ Pavillon **rouge** : concerne le rond bâbord
- ❖ Aperçu : départ retardé
- ❖ Pavillon N sur H et 3 signaux sonores : course annulée et retour à terre

- ❖ Aperçu sur H et 2 signaux sonores : départ retardé et retour à terre
- ❖ Pavillon **bleu** : bateau comité en poste à l'arrivée
- ❖ Pavillon L sur bateau comité : course à suivre sans retour à terre ou venir à portée de voix.

Pavillonnerie à terre avec un signal sonore :

Pavillon L : Une information importante va être donnée, rejoignez immédiatement le tableau d'affichage sur la plage

Pavillon Z envoyé à terre avec un signal sonore : regagnez immédiatement la zone de départ

VIII - MARQUES DE PARCOURS

Elles seront définies au moment des briefings coureurs.
Il est interdit de les toucher sauf en planche à voile ou celles définissant la zone de relais.



IX - CLASSEMENT DECOMPTE DES POINTS

IX-1 RELAIS

Un classement peut être établi dès la fin de la 1ère course de relais et/ou bien à la fin de chacune des courses (lorsque les 3 équipages ont couru).

A l'issue du "RELAIS", le classement d'une équipe se fait en additionnant les points obtenus par chacun des membres :

1^{er} = 0,75 Pt

2^{ème} = 2 Pt

3^{ème} = 3 Pt

Etc.

Abandon, Non-partant, Disqualifié = Nombre d'inscrits + 1

En formule relais, le plus mauvais résultat sera enlevé à partir de la 3^{ème} course courue (2 courses courues donnent deux classements, trois courses courues donnent deux classements, 4 courses courues donnent 3 classements...).

L'équipe **1^{ère}** sera celle qui aura totalisé le nombre de points le plus faible.

En cas d'ex aequo, l'avantage est donné à l'équipe qui aura obtenu le plus grand nombre de places de 1^{er}, de 2^{ème}, etc.

- a) Pour les courses prises en compte pour le classement
- b) pour la totalité des courses
- c) sur la dernière course

IX-2 – COURSE EN FLOTTE

Le système de points utilisé est identique au système de relais en IX-1.

IX-3 – EQUIPE CONTRE EQUIPE

Le classement à l'intérieur d'une poule lors des matches EQUIPE CONTRE EQUIPE se fait de la façon suivante :

Victoire	=	3 Pts
Défaite	=	1 Pt
Abandon	}	0 Pt
Non-partant		
Disqualifié		

L'équipe vainqueur dans sa poule est celle qui aura le plus de points.

X - ESPRIT SPORTIF ET RESPECT DU MATERIEL

Tout manquement à l'esprit sportif ou non-respect délibéré du matériel (sur terre ou sur mer) pourra entraîner la disqualification de l'équipe concernée pour la course courue, après instruction par un responsable UNSS.

Toute récidive entraînera la disqualification de l'équipe pour le championnat.

Lors des changements d'embarcation entre deux courses ou deux épreuves, il sera demandé aux concurrents de vérifier l'état du matériel récupéré avant de rejoindre la zone de départ.

Toute anomalie devra être immédiatement signalée au comité d'organisation.

XI – SECURITE

XI.1 RESPONSABILITE :

L'attention est attirée sur les règles fondamentales des RCV.

RCV 1.1 : AIDER CEUX QUI SONT EN DANGER

Un bateau ou concurrent doit apporter toute l'aide possible à tout navire ou à toute personne en péril.

RCV 4 : DECISION DE COURIR

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

XI.2 CONTROLE

Lors de la sortie et du retour des embarcations : un système de contrôle pourra être mis en place selon les modalités définies au briefing d'avant course.

XI.3 ABANDONS :

Tout concurrent qui abandonne doit le signaler aussi tôt que possible, si possible au bateau du comité de course et obligatoirement par écrit dès son retour à terre, faute de quoi le comité pourra le disqualifier de toutes les courses restantes.

XI.4 LE PORT DU GILET ou de la COMBINAISON ISO-THERMIQUE

Il pourra être obligatoire. Suivant l'état et les dimensions de la combinaison, le comité de course se réserve le droit d'imposer le port du gilet en plus ou à la place de celle-ci en envoyant le pavillon Y. Cette règle s'appliquera à tous les concurrents sur l'eau.

XI.5 COMBINAISONS DE VOILURE (voile Lycée)

Les conditions de navigation pourront amener l'organisation à imposer les voiles à utiliser. Les combinaisons feront l'objet d'un avenant et d'une information diffusée à terre et (ou) signalées par pavillon sur le bateau Comité.

Exemples :	Pas de Pavillon :	Grand-Voile	+ Génois + Spi
	Pavillon 2 :	Grand-Voile	+ Inter + Spi
	Pavillon 3 :	Grand-Voile 1 ris	+ Inter (sans spi)

XII - IDENTIFICATION DES EMBARCATIONS

Pour la Planche à Voile, après la formule relais, les équipes composées de plusieurs embarcations pourront soit arborer leur **flamme de couleur** pour les identifier (en bout de latte forcée, en bout de wishbone ou en tête de mât), soit porter les lycras numérotés fournis.

Pour la Voile Habitable les Numéros de Voile ou de Coque seront utilisés...

Pour la Voile Légère, les numéros de Voile seront utilisés, ou les numéros des Lycras fournis.

Pour les trois supports, Les équipes pourront être dotées d'un autre système d'identification qui leur sera précisé en annexe et au briefing. Dans le cas où les différentes équipes pourraient éventuellement disposer de Lycras, leur port en serait obligatoire durant toutes les courses courues ; un non-respect de cette règle entraînerait la disqualification du coureur dans la course concernée.

L'identification des bateaux « comité, jury et sécurité » sera communiquée par affichage sur tableau à terre ou par additif sur place.

XIII – PARCOURS

Le schéma sera fait sur le tableau, sur la plage ou à quai avant chaque course au moment du briefing avec envoi du pavillon L.

XIV – ACCOMPAGNATEURS

Aucun bateau “accompagnateur” ne sera admis dans la zone de course.

Un système de navettes peut être mis en place pour leur permettre de se rendre sur la zone de course avec un pilote neutre.

XV – PUBLICITE

XV.1 PUBLICITE :

Aucune marque de publicité autre que le partenaire/sponsor de l'épreuve ne sera autorisée à apparaître sur les voiles et les flotteurs, sauf accord exceptionnel du directeur de course et de la CMN.

XV.2 PUBLICITE :

Les concurrents portant une publicité individuelle devront présenter au moment de l'accueil l'autorisation valide délivrée par l'U.N.S.S.



XVI - PROGRAMME GENERAL

Les heures de mise à disposition du comité de course sur zone seront définies et annoncées par affichage la veille au soir à 20h ou au-delà 30 mn au plus tard après la fin des courses

Dans le cas où le matériel mis à disposition ne serait pas du matériel neuf en totalité, il sera procédé à un tirage au sort pour le premier départ et à des rotations systématiques par la suite.

Toute nouvelle information donnée à terre (tableau du PC course) au moment des briefings notamment prévaudra sur ce qui aura été écrit auparavant. La présence du jeune coach de chaque équipe est obligatoire au moment du briefing et sera contrôlée par un appel des équipes

2. LES FORMULES DE COURSES EN CHAMPIONNATS UNSS

a) Formules de courses en planche à voile (PAV)

■ 1ère formule : RELAIS

- Parcours Vitesse, Triangulaire, Trapézoïdal, Banane ou autre...
- Trois coureurs différents doivent monter sur la planche à tour de rôle.
- 2 courses au minimum
- Le plus mauvais résultat est enlevé à partir de trois courses courues : à l'intérieur même des courses (les 3 courses de relais sont 3, 6, 8). Le nombre de point retenu à l'issue du relais est de $3+6=9$
- Classement des équipes de 1 à 24
- Répartition en **4 catégories** (avec au moins trois équipages par catégorie) :
 - Collèges
 - Collèges Excellence
 - Lycées
 - Lycées Excellence

■ 2ème formule: REGATES EN FLOTTE

Navigation en flottes groupées avec trois planches par équipes. Chaque équipe garde les points correspondant à sa place dans sa catégorie.

Les courses se font par catégorie.

Les courses se suivent par séries de deux départs. Les points comptabilisés correspondent à la place de l'équipe dans sa catégorie.

Au-delà de quatre courses courues par catégorie, le plus mauvais résultat de chaque équipe lors de la navigation en flotte groupée sera enlevé lors du total.

Les types de parcours peuvent être : Vitesse, Slalom, Triangulaire, Trapézoïdal, Banane ou autre...

■ 3ème formule utilisable: COURSES DE CLASSEMENT

Les **DEUX, QUATRE OU SIX PREMIERS** se disputeront le titre en **MATCH EQUIPE** contre **EQUIPE**.

Nous utiliserons pour cela deux ronds mouillés en symétrie avec éventuellement un système de départs décalés ou simultanés (consulter les additifs sur place).



b) Formules de courses en voile légère

ATTENTION : La formule relais concernera **trois équipiers retenus**. Un même équipier ne pourra pas faire deux parcours dans la course. Au bout de trois manches relais courues, la plus mauvaise sera enlevée.

■ 1ère Hypothèse de travail : 1 solitaire et 1 double disponibles par équipe

FORMULE RELAIS :

- Les équipes enchaînent trois parcours (Banane, Triangle, Trapèze ou autre...) en effectuant des changements de barreaux dans une zone bien délimitée. Ces relais peuvent s'effectuer également avec un petit parcours terrestre (pour passer d'une zone « solitaires » à une zone « Doubles ». A ce moment-là, les parcours s'enchaînent de cette façon : Solitaire / Double / solitaire.
- Du classement « Scratch », nous sortons le classement par catégorie. Au-delà de trois courses courues de relais, le plus mauvais résultat sera enlevé.

Puis Le total des points obtenus, divisé par le nombre de courses comptabilisées donne le nombre de points déterminant le classement.



FORMULE REGATE EN FLOTTE :

- **Les solitaires** naviguent entre eux et **les doubles** également par séries de deux courses. Chaque équipe cumule les points du double + ceux du solitaire en enlevant le plus mauvais résultat de chaque support par groupe de 4 courses courues. Les points obtenus sont divisés par le nombre de manches comptabilisées (6). La moyenne ainsi obtenue s'ajoute à la moyenne du relais et donne le classement provisoire. Et ainsi de suite par groupes de 4 manches courues. Si en fin de championnat, il ne reste pas le temps pour 4 manches par support, la règle suivante sera appliquée : Si 3 manches sont courues par support, on enlève le plus mauvais résultat par support, et on divise le total par 4. Si 2 manches sont courues par support, on enlève le plus mauvais résultat des 4 et on divise le total par 3.
- Chaque équipe est concernée en même temps par la course en double et la course en solitaire. Ceci nous permet de vérifier plus facilement la mixité.
- Les changements d'équipiers en terre et mer ne sont pas possibles entre deux courses à suivre.

■ 2ème Hypothèse de travail: 30 solitaires et 15 doubles disponibles

FORMULE RELAIS :

- **Le solitaire** sert de « témoin du relais » et les équipes enchainent trois parcours (Banane, Triangle, Trapèze ou autre...) en effectuant des changements de barreurs dans une zone bien délimitée.
Ces relais doivent s'effectuer avec trois membres de l'équipe et aucun ne doit effectuer deux parcours durant la course.
Le total des points obtenus divisé par le nombre de courses comptabilisées donne le nombre de points déterminant le classement.

NAVIGATION EN FLOTTE GROUPEE :

- **Les solitaires** naviguent entre eux et **les doubles** également par séries de deux courses. Chaque équipe cumule les points du double + ceux du solitaire en enlevant le plus mauvais résultat de chaque support par groupe de 4 courses courues. Les points obtenus sont divisés par le nombre de manches comptabilisées (6). La moyenne ainsi obtenue s'ajoute à la moyenne du relais et donne le classement provisoire. Et ainsi de suite par groupes de 4 manches courues. Si en fin de championnat, il ne reste pas le temps pour 4 manches par support, la règle suivante sera appliquée : Si 3 manches sont courues par support, on enlève le plus mauvais résultat par support, et on divise le total par 4. Si 2 manches sont courues par support, on enlève le plus mauvais résultat des 4 et on divise le total par 3.
- .
- Chaque équipe est concernée en même temps par la course en double et la course en solitaire. Ceci nous permet de vérifier plus facilement la mixité.
- Les changements d'équipiers en terre et mer ne sont pas possibles entre deux courses à suivre.



La présence d'une fille ou d'un garçon au moins est obligatoire sur l'eau, soit en navigant sur le solitaire, soit en navigant en double.



c) Formules de courses en voile lycée

- **1ère Hypothèse de travail : 20 à 24 bateaux disponibles**

Formule FLOTTE GROUPEE en totalité

- Navigation en flottes groupées de 20 à 24 bateaux
- Parcours en forme de triangles, Bananes ou autres...
- Addition des points des courses courues
- Par série de 4 courses courues, on enlève le plus mauvais résultat de chaque bateau.

- **2ème Hypothèse de travail : 12 bateaux disponibles**

Formule FLOTTE GROUPEE en poules

Navigation en alternance par séries de deux manches pour les catégories Excellence et Etablissement.

Selon le nombre d'équipes dans chaque catégorie, il sera possible de naviguer en flottes de 12, de 8 ou de 6.

- Navigation en flottes groupées de 20 à 24 bateaux
- Parcours en forme de triangles, Bananes ou autres...
- Addition des points des courses courues

Par série de 4 courses courues, on enlève le plus mauvais résultat de chaque bateau

Formule MATCH RACE POSSIBLE

Les SIX PREMIERS ou QUATRE selon le niveau à l'issue de la formule « Flotte groupée » se disputeront le titre en MATCH EQUIPE contre EQUIPE

NB : L'organisateur se réserve la possibilité de ne proposer cette formule qu'aux équipes attestant d'un niveau de pratique suffisant.

Parcours en forme de triangles, Bananes ou autres...
Le reste du classement se fera en flotte groupée.



Mixité obligatoire sur l'eau

3. Les formules de courses en championnat

Sport Partagé Collèges

- L'UNSS accueille **des élèves en situation de « handicap »** dans les collèges, les lycées ou des structures spécialisées (via convention). Ces élèves peuvent prétendre à participer au championnat de France UNSS s'ils sont **titulaires d'un dossier MDPH, ou s'ils émanent d'une classification para voile FF Voile, et qu'ils ont une réelle gêne à la pratique du fait de leur handicap.**
- Les équipes d'association sont constituées par un binôme : élève dit « valide » + élève dit « en situation de handicap ».
- La mixité devra être respectée sur au moins une course sur chaque journée de championnat ; les changements de coureurs se feront lors du retour à terre.
- Les courses pour les équipes lycées engagées en sport partagé seront, selon les conditions possibles de navigation, intégrées à celles du collège. Autre formulation selon le nombre d'équipes en collège et en lycée, des courses communes pourront-être organisées.
- Envisager de proposer 2 parcours en cas de vent plus fort pour éviter le croisement avec les autres séries présentes.
- En concertation avec l'équipe responsable du sport partagé, il pourra y avoir un temps d'entraînement / prise en main des bateaux.
- Selon les conditions d'organisation, météorologiques et surtout des capacités des élèves des équipages, **il y aura alternance des rôles** (barreur/équipier) ; pour cela le barreur sera identifié avec une chasuble de couleur vive. Il y aura inversion des rôles à chaque course.
- Temps de Course : un retour à terre sera fait à l'issue d'un maximum de 3h00 sur l'eau, si plusieurs sessions par jour sont possibles, des temps de repos sont à appliquer dans une logique bienveillante.
- Le règlement de la compétition pourra être aménagé lors de la réunion technique qui suit l'accueil des Championnats de France en fonction des participants élèves en situation de handicap.

- **Modalités et conditions de participation :**

- Chaque équipe devra avoir validée un parcours d'entraînement et/ou de qualification via un championnat départemental ou régional UNSS, ou compétitions inscrites sur OPUSS avant d'être qualifiée pour le championnat de France → **important que l'équipe navigue ensemble, partage la pratique et se prépare.**
- Dans la mesure où le nombre de bateaux et de places disponibles seront conséquents, une autre équipe d'une même académie, mais pas d'une même association ou convention, pourra être accueillie

